



Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à huis clos par vidéoconférence, le 22 février 2021 à 19 h.
- Les sujets suivants y seront traités :

1. Ouverture de la séance

2. Avis de convocation

3. Séance à huis clos

4. Trésorerie

4.1. Station de pompage - Rue Poulin

5. Dossiers Urbanisme

5.1. Recommandations suite séance régulière du CCU 16 février 2021

5.1.1. PIIA

5.1.1.1 151, rue de Coubertin

5.1.1.2 27, rue Fourchue

5.1.1.3 25, montée des Clairières

5.1.1.4 115, rue du Flanc

5.1.1.5 76, rue Simard

5.1.1.6 96, rue de la Friche

5.1.1.7 46, rue du Refuge

5.1.1.8 96, rue de Nagano

5.1.1.9 153, rue des Granges

5.1.1.10 13-15-17, rue Poulin

6. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 19 février 2021

Avis numéro : 2021-10

Martin Leith
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Leith, secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Sainte-Anne
6. Garage Daniel Morency

Le 19 février 2021, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 19 février 2021.



Martin Leith
Secrétaire-trésorier